



Le Saint-Siège

DISCOURS DU PAPE JEAN-PAUL II AU MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES DE LA RÉPUBLIQUE POPULAIRE DE BULGARIE*

Mercredi 13 décembre 1978

Monsieur le Ministre,

Je suis heureux de souhaiter la bienvenue à Votre Excellence, à son épouse et aux honorables membres de votre suite. Je désire vous accueillir dans l'esprit de la promesse que fit, il y a déjà bon nombre d'années, mon prédécesseur de vénérée mémoire, le Pape Jean XXIII, au terme de sa mission de Représentant pontifical en Bulgarie, lorsqu'il déclara que partout où il se trouverait, les portes de sa maison seraient toujours ouvertes pour recevoir un Bulgare.

Je suis aussi le successeur du Pape Paul VI, et en tant que tel il m'est agréable de rappeler la visite que lui fit il y a trois ans Son Excellence Monsieur Todor Jivkov, Président du Conseil d'Etat de la République Populaire de Bulgarie. Cette visite marqua le début d'un échange de vues ouvert, et jeta pour ainsi dire les bases d'une recherche commune, et non stérile, de solutions pour divers problèmes concernant les rapports entre l'Eglise et l'Etat en Bulgarie.

C'est avec attention, Monsieur le Ministre, que je suis le progrès social, culturel et spirituel du noble peuple bulgare, justement attaché à son histoire et à ses traditions, qui déterminent son identité et sont à la base de sa souveraineté nationale. Comme pasteur universel de l'Eglise catholique, il ne m'échappe pas que le nombre de ses fils – de rites latin et byzantin – se trouvant en Bulgarie est assez réduit.

Toutefois je suis heureux de savoir non seulement qu'ils restent fidèles à leur Eglise, mais aussi qu'ils donnent l'exemple dans l'accomplissement de leurs devoirs de citoyens et qu'ils apportent leur contribution efficace au développement de la nation à laquelle ils sont fiers d'appartenir. Ceci est à mes yeux une conséquence naturelle du riche héritage spirituel et culturel transmis au peuple bulgare par les saints Cyrille et Méthode. Grâce aux fondements établis par ces deux apôtres, et aussi à l'admirable témoignage de tant d'autres évêques et prêtres, il a été possible de montrer que la foi chrétienne et la culture, loin d'être étrangères l'une à l'autre ou de s'opposer, s'enrichissent mutuellement. C'est pour cette raison que je regarde avec intérêt les diverses initiatives prises conjointement par les organismes de Bulgarie et du Vatican désignés à cet effet, en vue de favoriser des actes de collaboration concrète dans le domaine culturel.

Je me réjouis, Monsieur le Ministre, des progrès déjà réalisés pour donner à l'Eglise catholique en Bulgarie la possibilité d'accomplir les tâches qui lui sont confiées, et je souhaite vivement que puissent être résolues avec satisfaction les questions encore en cours d'examen. Vous savez que l'Eglise catholique – même en Bulgarie – ne cherche pas à obtenir des privilèges; mais elle a besoin, comme partout ailleurs, d'espace vital pour remplir sa mission religieuse et aussi pour pouvoir travailler – selon sa nature spécifique et avec les moyens qui lui sont propres – au développement intégral et pacifique de tout l'homme et de tous les hommes.

Notre pensée va aussi aux Pasteurs et aux fidèles de la vénérable Eglise orthodoxe bulgare, dont j'évoque avec plaisir et reconnaissance la participation, par l'envoi d'une délégation spéciale, à la cérémonie d'inauguration de mon Pontificat.

Vous voudrez bien, Monsieur le Ministre, transmettre mes vœux sincères à Monsieur le Président de la République de Bulgarie. Je suis heureux de vous exprimer aussi, à l'intention de tout le peuple bulgare qui m'est si cher, mes souhaits de paix et de prospérité matérielle et spirituelle, dans la justice et dans l'amour fraternel.

*AAS 71 (1979), p. 104-105.

Insegnamenti di Giovanni Paolo II, vol. I pp. 342-343.

L'Osservatore Romano 15.12.1978 p.1.

La Documentation catholique 1979 n.1755 pp.16-17.

© Copyright 1978 - Libreria Editrice Vaticana

© Copyright - Libreria Editrice Vaticana